



Déambulation féérique par la cie Remue-Ménage

Le Bal

Samedi 6 décembre 2025 à 18h

Aménagement de la circulation



Parcours de la déambulation "Le Bal" par la compagnie Remue-Ménage

Voies piétonnes

Voies barrées

Stationnement interdit

Référence arrêté municipal n° 25-AT-0308

Plus d'information
sur la déambulation :
www.ville-amboise.fr

